



## **Contribution de Christian DAVIAS** (en réaction à la contribution de Jean-Claude CHARRIER)

christian.davias@orange.fr

### **La légitimité des élus communautaires**

Je comprends l'argumentaire avancé par Jean-Claude CHARRIER, mais comme déjà exprimé dans une contribution de janvier 2011, je n'ai pas la même approche du sujet traité.

Tant que les communes existeront et représenteront pour la population l'échelon politique et administratif de proximité, je ne suis pas convaincu qu'il soit dans l'intérêt des habitants de la métropole de voter indépendamment pour élire les conseillers communautaires.

En effet, qui a plus de légitimité pour porter les intérêts d'une commune, que celles ou ceux désignés par la liste municipale qui sera majoritaire ?

Nantes métropole n'est pas un corps étranger pour les collectivités qui la compose. C'est un espace de solidarité et de coopération intercommunale, et il n'est pas choquant que ses conseillers soient issus des différents conseils municipaux, à la condition que ceux-ci fassent jouer de la même manière, l'expression citoyenne pour les grands projets municipaux que pour ceux de compétence d'agglomération.

Quant à la médiatisation des têtes de listes nantaises dans la campagne des municipales, la sélection n'est que le choix des médias et on voit mal comment les candidats pourraient se soustraire à cette sollicitation. Cela n'empêche pas les candidats des autres communes de l'agglomération de se retrouver par affinité politique pour réfléchir sur les grands enjeux du mandat à venir.

En conclusion, je pense que, dans le contexte territorial que nous connaissons, il serait dommageable de rompre le lien des territoires et de leurs gouvernances entre les communes et la structure d'agglomération.

J'attends toujours une vraie réforme territoriale qui supprimerait les communes non viables, donnerait de l'intérêt et de la consistance aux regroupements communaux en supprimant les départements, et qui restructurerait les régions pour en faire l'échelon privilégié en matière d'économie, de formation et d'innovation.

Alors, nous reparlerons du suffrage universel.